



Désaccord de suppression i-j

Par **sacha06**, le **18/03/2009** à **20:03**

Bonour,rnrnLa CPAM ma notifié une suppression I-J a compter du 02.08.2006 qui lui étaient servies depuis le 11.11.2004.rnl'arret du 11.11.2004 était pour un arret precedent qui ce terminer le 31.05.2005.rnUn nouvel arret du 09.07.2005 pour une autre pathologie.rnEst-ce que la CPAM à le droit de ce tromper de date alors que la suppression était pour un arret du 09.07.2005.rnrnMerci de votre réponse cordialement